

Lyon, 19 juin 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Club solaire de la Métropole de Lyon organise demain un webinaire pour présenter le dispositif d'aides Sol Solidaire.

Le Club solaire de la Métropole de Lyon créé en partenariat avec Enedis et Auras Digital Solaire souhaite accélérer la solarisation du territoire métropolitain en apportant aux acteurs du territoire les outils et la mise en réseau dont ils ont besoin pour faire aboutir leurs projets solaires sur le territoire. Dans ce cadre, il organise demain après-midi à 15h30 un webinaire de présentation de Sol Solidaire, le dispositif permettant de financer les installations solaires sur des logements sociaux pour faire baisser la facture énergétique de leurs habitants.

Le webinaire sera présenté par **Philippe Guelpa-Bonaro**, vice-président en charge du climat, de l'énergie et de la réduction de la publicité et animé par l'**association Sol Solidaire**. L'association a pour objectif de conjuguer progrès social et environnemental en permettant, **grâce au financement de l'installation de panneaux solaires, de réduire la facture énergétique des habitants**. Ce dispositif s'adresse donc aux bailleurs mais aussi aux entreprises qui souhaitent le soutenir par un don, aux promoteurs et de façon plus générale, aux prescripteurs et développeurs qui souhaiteraient le préconiser.

Toutes les informations sur le dispositif sont à retrouver sur le site de Sol Solidaire.

Lien d'inscription au webinaire :

auradigitalsolaire.my.webex.com/webappng/sites/auradigitalsolaire.my/meeting/ino/d0c2ed47eceb4da8a78c0d049c2b1f7?siteurl=auradigitalsolaire.my&MTID=mef718566db7c26addba3cd088f17e8b1

Le Club solaire métropolitain a vocation à outiller et mettre en réseau les porteurs de projets pour qu'ils concrétisent et réussissent plus rapidement leur projet. Le Club solaire métropolitain est non seulement un centre de ressources pour orienter et outiller les porteurs de projets (veille, benchmark, analyses, études, guides, fiches actions...) mais possède également un rôle d'animation pour favoriser les échanges. La création du Club solaire s'inscrit parfaitement dans la politique de transition énergétique de la Métropole qui vise deux objectifs : baisser de 30% les consommations d'énergie par rapport à 2000 d'ici 2030 et doubler la production locale d'énergies renouvelables pour atteindre 17% dans la part des consommations métropolitaines d'ici 2026. Pour ce second objectif, la Métropole veut accélérer la production d'énergie renouvelable, notamment via la filière photovoltaïque pour atteindre un volume de 245 GWh/an (multiplication par 4 de la production solaire).

Contact Presse :

Métropole de Lyon : rguillet@grandlyon.com 06 98 51 59 94